



Réaliser des aménagements cyclables et pédestres

Développer les pratiques de mobilité durable

Département de la Vienne

Direction de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement

Pascal LANCEREAU

05 49 62 91 24 - plancereau@departement86.fr

Direction Culture Tourisme

Laurence VALLOIS-ROUET

05 49 55 66 81 - lvallois-rouet@departement86.fr

Partenaires

- CAUE 86
- AT86
- ACAP

Définition et enjeux publics

Le schéma de la randonnée et des mobilités douces - plan vélo s'inscrit dans le plan SEVE du Département (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement). Il structure les itinéraires pédestres et cyclables des territoires et participe à leur développement économique et touristique.

Il renforce également la promotion de modes de déplacements alternatifs pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement. Il aide à la définition de politiques de mobilité durable à l'échelle communale et intercommunale.

Sa promotion touristique est pilotée par le Département et relayée par l'Agence Touristique de la Vienne et les Offices de Tourisme des territoires.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Schéma cyclable territorial
- Ouverture d'un itinéraire cyclable
- Réalisation d'un sentier pédestre
- Inscription ou modification d'un sentier au PDIPR
- Promotion des itinéraires

L'accompagnement proposé

- Conseils
- Diagnostic préalable
- Concertation
- Elaboration schéma d'ensemble
- Assistance administrative et technique

Les niveaux d'intervention possibles

Lancement de la réflexion

- Evaluation de la faisabilité du projet
- Accompagnement vers les partenaires spécialisés

Définition et formalisation du besoin

- Pré-dimensionnement du projet
- Accompagnement technique, administratif et financier du dossier

Accompagnement ciblé

- Inscription ou modification d'un sentier pédestre au PDIPR
- Création d'itinéraires cyclables
- Création ou continuité de pistes cyclables
- Promotion touristique

Les guides de référence

- <https://www.ademe.fr/demain-territoire>
- <http://voiriepour tous.cerema.fr/fiches-produites-par-le-cerema-a1505.html>
- <http://www.lavienne86.fr/199-pdipr.htm>

Partenaires

CAUE 86

05 49 49 91 83

caue86.fr

contact@caue86.fr

Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP)

33 place Charles de Gaulle - CS 20287

86007 Poitiers Cedex

tourisme-vienne.com

AT 86

05 49 00 60 00

at86.fr

paysage@at86.fr